



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service eau, nature et biodiversité
Unité gestion des procédures environnementales

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE SUCCESSION

Le préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le titre 1^{er} du livre V de la partie législative du code de l'environnement ;

Vu le titre 1^{er} du livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté d'autorisation du 13 février 1981 délivré à la société Liants Routiers Bretons pour l'exploitation d'une usine de liants hydrocarbonés située ZI de Gourhel - Rue Bernard Perrot 56800 PLOERMEL ;

Vu l'arrêté de prescriptions complémentaires du 05 mars 1982 délivré à la société Liants Routiers Bretons pour l'extension de deux dépôts aériens fixes de goudrons et matières bitumeuses fluides ;

Vu l'arrêté d'autorisation du 30 novembre 1995 délivré à la société SCREG Ouest pour l'exploitation d'une centrale fixe d'enrobage à chaud située ZI de Gourhel - Rue Bernard Perrot 56800 PLOERMEL ;

Vu le récépissé de déclaration du 17 juin 2002 délivré à la société SCREG Ouest pour l'exploitation d'une centrale d'enrobage à froid ;

Vu le récépissé de déclaration du 29 juillet 2003 délivré à la société SCREG Ouest pour l'exploitation d'une installation de concassage de matériaux ;

Vu le récépissé de changement d'exploitant du 25 février 2013 délivré à la société COLAS CENTRE-OUEST afin de poursuivre l'exploitation de la centrale d'enrobage et de l'installation de concassage situées ZI de Gourhel - Rue Bernard Perrot 56800 PLOERMEL ;

Vu le récépissé de déclaration d'antériorité du 08 avril 2014 (rubriques 2517-2 et 2515-1c) délivré à la société COLAS CENTRE-OUEST ;

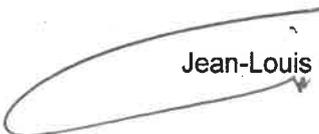
Vu le récépissé de changement d'exploitant du 19 février 2015 délivré à la société COLAS CENTRE-OUEST afin de poursuivre l'exploitation de l'usine de liants située ZI de Gourhel - Rue Bernard Perrot 56800 PLOERMEL ;

RECONNAIT avoir reçu le 07 avril 2021 de la **société COLAS FRANCE**, dont le siège social est situé 1 rue du Colonel Pierre Avia - CS 81755 - 75730 Paris cedex, la déclaration prévue par l'article R.181-47 du code de l'environnement, afin de poursuivre les activités précédemment exercées par la société **COLAS CENTRE-OUEST** à l'adresse suivante : ZI de Gourhel - Rue Bernard Perrot 56800 PLOERMEL ;

Le déclarant devra strictement se conformer aux prescriptions annexées aux actes délivrés précédemment.

Vannes, le 15 décembre 2021

Pour le préfet et par délégation
Pour le DDTM et par délégation
Le chef d'unité



Jean-Louis Girard

Société COLAS FRANCE
1 rue du Colonel Pierre Avia
CS 81755
75730 PARIS cedex

Copie à :

- M. le maire de Ploermel
- M. le DREAL UD 56
- M. le directeur de la société Colas France – Territoire Ouest – 6 avenue Charles Lindbergh 33697 Mérignac